

Procès verbal du conseil d'école du vendredi 21 mars 2014 à 18h15

<p><u>Education Nationale</u> : Présents : Directrice de l'école – Présidente : Mme Lang-Calin. Enseignants de l'école : Mmes Andrault, Corbeau, Dauphin, Descoins, Fournier, Guéguen, Jeudy, Masson, Rocques, et M. Grange. Excusée : Mme Le Gall (Inspectrice de l'Education Nationale)</p>	<p><u>D.D.E.N</u> M. Wodka</p>	<p><u>Représentants des parents d'élèves</u> : Présents : FCPE : Mmes Banasiak, Giloupe, Lemaire, Krauss, Charpentier, Ali-Hatubou et Messieurs Charbonnier, Perlmutter, Pascal et Simonin. PEEP : Mmes Caron, Djebbari et Bridenne.</p>	<p><u>Conseiller municipal</u> : M. Moyon. <u>Chef de service des affaires scolaires et périscolaires</u> : Mme Josse.</p>
---	--	--	--

**1- Organisation interne du Conseil d'école**

1.1 Présentation des membres du conseil d'école

1.2 Désignation du secrétaire de séance : Mme Christine Caron (PEEP)

Mme Lang-Calin propose aux fédérations de parents d'élèves de diffuser l'ordre du jour et le compte rendu du conseil d'école par voie électronique (version pdf) ; les fédérations approuvent cette proposition.

**2- Organisation générale de l'école**

2.1 Rythmes scolaires

Le courrier du Directeur Académique validant les horaires a été reçu. La semaine scolaire s'organiserait selon les horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 11h30, de 13h30 à 15h45

Mercredi matin : de 8h30 à 11h30

L'articulation de ces horaires avec le temps périscolaire est encore à l'étude ; seules des prévisions sont présentées par les représentants de la Mairie en raison de la période électorale.

Il est donc prévu :

- Un accueil le matin de 7h30 à 8h30,
- Une pause méridienne maintenue de 11h30 à 13h30,
- Première sortie possible l'après-midi à 15h45 après la classe,
- Pour les enfants n'allant pas à l'étude:
  - Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sous forme de stages, ateliers...seront proposés de 15h45 à 16h30,
  - sortie possible à 16h30,
  - sortie à la carte entre 16h30 et 18h30
- Pour les enfants allant à l'étude:
  - Récréation de 15h45 à 16h15, avec prise de goûter dans la cantine,
  - Etude surveillée de 16h15 à 17h15, sans sortie possible,
  - Accueil périscolaire de 17h15 à 18h30 durant lequel seront proposés des stages de nature et durée variables en fonction des intervenants.

S'agissant d'un projet, le contenu des TAP reste à définir ; différentes pistes sont à l'étude : activités graphiques, chorale, éveil musical, ateliers d'écriture. Pour les enfants n'allant pas à l'étude, un espace ludique sera aménagé dans la salle de langues de 15h45 à 16h30 (cette salle pouvant accueillir au maximum 18 élèves). Les élèves pourront accéder au préau, à la médiathèque mais pas aux salles de classe.

Le Projet Educatif De Territoire (PEDT) décrivant le projet proposé par l'équipe municipale sera remis au Directeur Académique le 23 mai.

Les fédérations de Parents d'élèves font part aux représentants de la mairie de leur volonté d'être impliquées dans la finalisation de ce PEDT. La FCPE et la PEEP déplorent fortement la non-implication des fédérations dans l'élaboration de ce projet malgré plusieurs demandes, propositions... auprès de la mairie.

Afin d'assurer notamment la sécurité des enfants au moment des multiples sorties possibles, et la coordination des plages horaires, un coordinateur sera présent sur chaque école.

La mairie précise que les inscriptions aux TAP se font pour l'année, mais que des modifications seront possibles. Il est bien précisé que la responsabilité des élèves échoit au personnel de la mairie pendant ces temps périscolaires et aucunement aux enseignants.

Il n'y aura pas de cantine le mercredi :

- les enfants inscrits au Centre de Loisirs Cousteau y seront conduits (bus à confirmer) et pourront y déjeuner. Le problème de place dans le centre de loisirs est soulevé, la mairie confirme qu'une autre structure d'accueil pourra être envisagée mais reste à définir.
- la mairie précise qu'une permanence sera organisée de 11h30 à 12h30 pour permettre aux parents de venir chercher leur(s) enfant(s) pour ceux qui n'iraient pas au centre de loisirs Cousteau.

2.2 Les stages de remise à niveau et les évaluations CE1/CM2

Pour le moment, les stages de remise à niveau proposés les années précédentes aux CE1, CM1 et CM2 ne sont pas confirmés en l'absence de réception de la circulaire. Ces stages se dérouleraient selon le calendrier suivant : une semaine durant les vacances de printemps, une semaine au mois de juillet, une semaine au mois d'août.

Aucune information n'est disponible à l'heure actuelle pour les évaluations nationales des CE1 et CM2.

2.3 La charte de la laïcité

Cette charte est affichée dans l'école avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et sera intégrée dans le règlement de

l'école à la rentrée prochaine.

Elle rappelle les règles élémentaires qui permettent à tous de vivre ensemble au sein de l'école.

Mme Lang-Calin tient à rappeler que les enfants ne doivent pas régler seuls les problèmes éventuels survenant au cours des récréations. Ils peuvent toujours s'adresser à un adulte référent (enseignant ou personnel de cantine). Par ailleurs, il est rappelé aussi aux parents de ne pas « régler les comptes » à l'extérieur de l'école. Mme Lang-Calin souhaite également rappeler aux parents d'aider leurs enfants à relativiser, à faire la différence entre la taquinerie et la méchanceté.

### **3- Vie de l'école**

Note relative à la cantine : la FCPE signale des remontées de parents faisant part de quantité de pain insuffisante en fin de repas. La mairie en prend note.

Mme Descoins souligne aussi la difficulté des élèves de CP/CE1 pour croquer les pommes proposées en dessert ; Mme Josse propose que soit mis à disposition de la cantine un coupe-pommes comme dans les cantines des écoles maternelles.

#### **3.1 Le bilan de la coopérative**

L'école dispose de 4160,48 € dont 3300 € rapportés par le Loto.

Mme Lang-Calin remercie les parents d'élèves pour leur participation à l'organisation de cet événement. Il est rappelé que durant le loto les enfants sont sous la responsabilité des parents et que les enfants doivent se comporter de façon appropriée dans un lieu public ce qui n'a pas été le cas pour tous.

Le gain du Loto servira à financer en grande partie la sortie de fin d'année au Cirque de Villeneuve la garenne le 30 juin prochain.

#### **3.2 L'enseignement des langues**

Pour les classes de CP, un apprentissage de l'anglais ou de l'allemand est maintenu. L'apprentissage de l'allemand ne pouvant être garanti sans un effectif minimum de 8 élèves sur l'ensemble scolaire Guesde-Toussaint.

Cette année, Mme Andrault dispense cet enseignement auprès de 14 élèves à raison de 2 cours de trente minutes par semaine.

La pratique de l'allemand pour les classes de CE1 au CM2 est assurée par Mme Lemoine à raison de deux cours de quarante-cinq minutes par semaine. Son contrat avec l'éducation nationale est de 6 mois ; au-delà la mairie assurera sa prise en charge.

#### **3.3 Les effectifs de la rentrée**

Il est prévu l'arrivée de 48 élèves en CP et le départ des 47 élèves de CM2. L'effectif global sera donc stable.

#### **3.4 Les sorties, les projets**

- Tournoi de tennis des CE1 le 08 avril, tournoi de rugby des CE2/CM2 en juin avec début des entraînements au mois de mai,
- les classes de CP assisteront à l'école à un spectacle interactif et virtuel sur la ferme,
- les CM1 et la classe de CM2 de M. Grange se rendront à la Graineterie pour un spectacle sur le cirque,
- les CE2 assisteront à un spectacle interactif sur la géométrie,

La classe de M. Grange (CM2) se rendra à l'Assemblée Nationale le 24 mars dans le cadre du Parlement des Enfants ; notre député de circonscription, M. Lequiller, viendra rencontrer les élèves à l'école. Le projet de loi écrit par les enfants est disponible sur le site internet de l'école. Les classes de CM2 se rendront au mémorial de la Shoah au mois de mai ainsi qu'en classe de découverte du 2 au 8 juin (Saint Pol de Léon).

- La classe de CM2 de Mme Fournier et la classe des grandes sections de l'école maternelle Allende de Mme Mimouni participent au concours d'Yvelines environnement ayant pour thème le patrimoine bâti.
- Les CM1 donneront leur représentation de théâtre auprès de leurs parents et des autres classes de l'école en juin,
- Les CE1 participent au Concours « Plumes en herbe » tout comme les CE2 dans le cadre de l'écriture de la suite d'un roman,
- Les CE2 et les CP iront voir « Rick le Cube » à la Graineterie, le 23 mai.

La sortie de fin d'année aura lieu le 30 juin ; toute l'école se rendra au Cirque de Villeneuve la Garenne. La répartition du coût de cette sortie est en réflexion afin de maintenir la gratuité de la sortie pour les parents accompagnateurs.

Le samedi 28 juin, l'école se transformera en musée.

### **4- Mairie**

#### **4.1 L'entretien du bâtiment**

Mme Lang-Calin signale un changement ressenti en raison de beaucoup d'absences des techniciennes de surface ; elle tient toutefois à préciser que le résultat est satisfaisant compte tenu que seules 2 personnes sont affectées à l'entretien des locaux ce qui est insuffisant et humainement difficile.

Il est demandé à la mairie pourquoi il existe une différence d'effectif avec une autre école ayant le même nombre de classe que la notre et qui dispose, elle, de 3 techniciennes de surface.

#### **4.2 Les travaux**

Beaucoup de travaux ont été réalisés :

- des meubles ont été repeints ou vernis dans les classes, les peintures sont faites sauf pour la classe de Mme Corbeau, des étagères ont été posées dans le bureau de Mme Lang-Calin, les vieilles armoires ont été remplacées aux vacances de Noël.

Il faudra libérer la petite réserve du rez de chaussée afin de créer un bureau pour la coordonatrice des TAP ; des gros travaux, la réalisation de placards... sont à prévoir dans la réserve du premier étage.

La mairie annonce que les 2 classes de CP de Mmes Andrault et Rocques (plus éventuellement une autre classe ou la salle des maîtres à la demande de la directrice) seront repeintes pour la rentrée prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15. Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 6 juin à 18h15.

A Houilles, le 21 mars 2014

Le secrétaire

La présidente